

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du mercredi 5 avril 2023 16h15, Géopolis 2137

Accueil

Niklas Linde souhaite la bienvenue aux membres présents et énumère les excusés.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 184 de la séance du 09.03.2023 et de son résumé ..	1
3. Communications du Doyen.....	1
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	3
7. Validation du plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement et des plans d'études à 40 et 60 ECTS.....	3
8. Validation du plan d'études du Master en géographie et du plan d'études à 30 ECTS et préavis sur le règlement du Master.....	3
9. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du Master en sciences de l'environnement.....	4
10. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement Master en fondements et pratiques de la durabilité.....	4
11. Validation du plan d'études du Master en sciences de la Terre.....	5
12. Honorariat L Baumgartner et JM Fallot.....	5
13. Composition CPA.....	5
14. Composition commission de la Recherche (T Beucler + Salomé Oehler).....	5
15. Co-direction de thèse (I Ma).....	6
16. 20 Ans de la Faculté.....	6
17. Divers, interpellations et propositions.....	6

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 184 de la séance du 09.03.2023 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification, concernant le procès-verbal n°184 et son résumé.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Niklas Linde a deux communications :

- Lors des récentes **négociations budgétaires 2024**, la Direction a uniquement accordé à toutes les facultés l'indexation des salaires de 1.4% ainsi que les promesses annoncées en 2022, soit pour la FGSE le complément financier du poste professoral à l'IGD en Gouvernance des transformations énergétiques. Le point positif est que l'UNIL n'a pas dû réduire le budget alloué aux facultés, contrairement à certaines universités en Suisse.

- Un groupe de travail a mis un an pour mettre sur pied la plateforme **Aide à l'UNIL**. Des personnes de confiance externes à l'UNIL, donc non soumises à l'obligation d'informer le Rectorat, et des formulaires sont à disposition des victimes ou des témoins pour le signalement d'harcèlement, de conflits ou de discrimination. Les procédures et les ressources ont été clarifiées sur le site dédié et des offres de formations sur comment réagir lors de situations problématiques vont être développées.

4. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert a trois communications :

- L'UNIL a adhéré en octobre dernier à l'**alliance CIVIS**. Ce regroupement de plusieurs universités européennes va lancer à l'ensemble du corps enseignant un appel à la création de modules d'enseignement BIP (Blended Intensive Programs), qui combinent un enseignement en ligne et une mobilité de courte durée à l'attention des étudiant·e·s. Le Service des relations internationales a fixé le délai pour déposer les propositions au 15 mai.
- Le plan d'études du **Master en géographie** est en cours de réforme et entrera en vigueur pour l'année académique 2024/2025.
- Quant à la **réforme du Bachelor**, une séance de réflexion par orientation est prévue afin d'identifier les grandes lignes du futur plan d'études et d'effectuer des tests concrets en vue de l'auto-évaluation. L'objectif de cette réforme est de trouver une continuité entre les différentes orientations du Bachelor et les Masters, d'éliminer les redondances et de redéfinir les intitulés et le contenu des orientations et des sous-orientations.

5. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga a quatre communications :

- Le délai pour déposer les demandes **FINV** est fixé au 23 avril minuit. Il est recommandé de suivre les consignes de soumission avant de remplir un des formulaires.
- **SWISSUbase**, accessible depuis janvier, a été développé par l'UNIL et l'UNIZH avec le soutien et la compétence de FORS. Pour le moment, ce service de stockage a été construit et optimisé pour déposer des données de recherche de Sciences Sociales et de Linguistique. Une armature générale existe pour les autres sortes de données, mais FORS souhaite que la FGSE constitue un groupe de travail réunissant deux ou trois représentant·e·s par institut prêt·e·s à s'investir afin de définir la nature et les pratiques dans les domaines de recherches représentés par la FGSE.
- Une année sur deux, soit en alternance avec la FBM, la **Fondation Mathilde Agassiz** alloue des fonds pour financer la première année d'un·e doctorant·e en FGSE sous la forme d'une Bourse. Le dicastère des affaires extérieures souhaite demander à la Fondation Agassiz de financer plutôt la dernière année de thèse et plus précisément une année supplémentaire aux doctorant·e·s de la Confédération qui n'ont qu'un financement de trois ans. Les membres du Conseil soutiennent cette proposition.
- Le dicastère des affaires extérieures propose de se charger de la vérification de la conformité des demandes de **co-supervision (co-direction) de thèse** et donc d'arrêter de les faire valider par le Conseil de faculté. D'abord les membres du Conseil de faculté doivent se prononcer à travers un vote, puis le règlement modifié sera validé lors d'un prochain Conseil de faculté et enfin le Recteur devra valider la modification du règlement par sa signature avant de prendre effet.

Le Conseil de faculté vote à main levée et approuve la suppression des validations des co-supervisions de thèses par le Conseil de faculté dans le règlement de doctorat.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Validation du plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement et des plans d'études à 40 et 60 ECTS

Valérie Boisvert, en préambule, précise qu'avec l'aide de Magali Pétermann-Glaus, adjointe aux affaires académiques, elle a synthétisé les modifications des plans d'études et des règlements devant être validés par les membres du Conseil, afin d'arriver à une présentation plus concise. Tous les détails se trouvent dans les annexes envoyées avec la convocation.

Autre remarque d'ordre général valable pour l'ensemble des plans d'études et des règlements, la Direction a décidé qu'il n'était plus nécessaire que ces documents soient signés par les Doyen·ne·s et le Recteur.

Valérie Boisvert présente les modifications du plan d'études du Bachelor et ses programmes associés (attestations à 40 et 60 ECTS et géographie en discipline externe). L'une des modifications concerne un changement d'intitulé dans le module 1 de l'année propédeutique : le cours vitrine de Géographie « *milieu, espace, territoire* » devient « *introduction aux approches et théories contemporaines* ».

Un membre du corps professoral rappelle que le but initial des cours en géographie, en sciences de l'environnement et en géologie de l'année propédeutique était de donner aux étudiant·e·s une idée sur la matière étudiée dans ces trois orientations et de surtout ne pas donner durant le premier semestre un cours théorique. Il craint que la mention de « théories contemporaines » dans l'intitulé du cours en géographie n'attire pas les étudiant·e·s vers la géographie.

Valérie Boisvert reconnaît qu'il existe un manquement du côté de la géographie physique et que l'intitulé du cours paraît théorique et que certainement son contenu l'est également. En revanche, de nombreuses personnes sont associées aux tutorats qui viennent compléter ce cours et amènent une pluralité d'approches de la géographie humaine et sociale.

Le membre du corps professoral propose de renommer ce cours « Géo ETM » (espace, territoire, milieu), car actuellement ce cours est appelé « Géo MET » ce qui peut porter à confusion avec l'acronyme du Master en tourisme, et de donner la tâche à l'Ecole de veiller que ce cours prépare les étudiant·e·s aux cursus à venir et porte également sur la géographie physique.

Valérie Boisvert demande aux membres du Conseil de faculté si ces deux conditions leur conviennent, soit le changement de l'intitulé du cours en « Géo ETM » et que des éléments de la géographie physique y soient enseignés.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide, sous réserve des deux conditions convenues, le plan d'études du Bachelor en géosciences et environnement et les plans d'études des programmes à 60 et 40 ECTS.

8. Validation du plan d'études du Master en géographie et du plan d'études à 30 ECTS et préavis sur le règlement du Master

Valérie Boisvert présente les modifications du plan d'études du Master en géographie, et de son programmes à 30 crédits, ainsi que celles du règlement.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et celui des programmes à 30 ECTS de géographie de niveau Master et préavise favorablement sur les modifications apportées au règlement du Master en géographie.

9. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement du Master en sciences de l'environnement

Valérie Boisvert présente les modifications du plan d'études du Master en sciences de l'environnement.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études du Master en sciences de l'environnement.

En ce qui concerne le règlement, afin d'ouvrir l'encadrement des mémoires aux privat-docents, un nouvel alinéa a été ajouté à l'article 18 intitulé « Mémoire » :

² *Un privat-docent de la Faculté en charge d'un enseignement optionnel dans le cursus et au bénéfice d'un contrat stable en FGSE peut également diriger un mémoire, avec l'accord du Comité scientifique.*

Par souci de cohérence avec l'alinéa 2, le Conseil de l'Ecole propose de modifier l'alinéa 3 :

³ *Un enseignant de la Faculté peut également diriger un mémoire, avec l'accord du Comité scientifique, qui nomme un de ses membres comme rapporteur.*

Un membre du PAT demande, à l'alinéa 3, qui est considéré comme « enseignant ».

Magali Pétermann-Glaus lit la définition qui se trouve dans l'alinéa 1 : « .. d'un enseignant membre du Comité scientifique (professeur, maître d'enseignement et de recherche, maître assistant) ». Elle propose de ce fait de reporter cette définition dans les alinéas 3 et 4, afin d'exclure les chargés de cours dans les personnes habilitées à diriger un mémoire.

Valérie Boisvert demande dans un premier temps aux membres du Conseil de faculté de se prononcer sur la version proposée par le Comité scientifique, soit avec la phrase « qui nomme un de ses membres comme rapporteur » de l'alinéa 3.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du règlement du Master en sciences de l'environnement proposées par le Comité scientifique.

Valérie Boisvert demande ensuite aux membres du Conseil de faculté de se prononcer sur la version proposée par le Conseil de l'Ecole, soit sans la phrase « qui nomme un de ses membres comme rapporteur » de l'alinéa 3.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du règlement du Master en sciences de l'environnement proposées par le Conseil de l'Ecole.

Valérie Boisvert informe que le Conseil de l'Ecole va informer le Comité scientifique des modifications demandées par le Conseil de faculté, à savoir la suppression dans l'article 18, alinéa 3, de la phrase « qui nomme un de ses membres comme rapporteur » et l'ajout de la définition des enseignant·e·s dans les aliéanas 3 et 4.

10. Validation du plan d'études et préavis sur le règlement Master en fondements et pratiques de la durabilité

Valérie Boisvert présente les modifications du plan d'études du Master en fondements et pratiques de la durabilité, ainsi que celles du règlement.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement du Master en fondements et pratiques de la durabilité.

11. Validation du plan d'études du Master en sciences de la Terre

Valérie Boisvert présente les modifications du plan d'études du Master en Sciences de la Terre.

Un membre du corps professoral signale que la coordinatrice du cours « Methods of isotope analysis » est Perarch Nuriel et non Torsten Vennemann.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide, sous réserve de ce changement, le plan d'études du Master en sciences de la Terre.

12. Honorariat L Baumgartner et JM Fallot

Niklas Linde précise que les MER peuvent, en déposant une lettre au Décanat, initier la procédure dans le but de rester membre de la communauté GSE et conserver les accès à l'informatique et à la littérature, mais sans l'octroi du titre.

Le Conseil de l'ISTE est favorable à l'octroi du titre de professeur honoraire à Lukas Baumgartner et le Conseil de l'IGD est favorable à ce que Jean-Michel Fallot reste membre de la communauté GSE, en tant que MER retraité, selon la directive 1.12.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement l'octroi du titre de Professeur honoraire au profit de Lukas Baumgartner.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement l'octroi des avantages d'un-e professeur-e honoraire sans le titre au profit de Jean-Michel Fallot.

13. Composition CPA

Niklas Linde rappelle que lors de la séance du 9 février les membres du Conseil ont voté sur le remplacement de Michel Jaboyedoff par Allison Daley à la CPA. Depuis, Nathalie Chèvre a émis le souhait de se retirer et l'IDYST propose que Georgina King reprenne le relais. Et de son côté, l'IGD souhaite que Leïla Kebir remplace Christian Kull. Au final ces changements doivent être approuvés par la Direction.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement ces changements à la CPA.

14. Composition commission de la Recherche (T Beucler + Salomé Oehler)

Niklas Linde explique qu'afin de compléter la Commission de la Recherche, dont deux membres de l'IDYST manquaient, Tom Beucler s'est proposé pour représenter le corps professoral et Salomé Oehler en tant que doctorante à l'IDYST. Il demande aux membres du Conseil de se prononcer sur ces deux désignations.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications de la composition de la commission.

15. Co-direction de thèse (I Ma)

Niklas Linde explique que Damien Bouffard souhaite que Marie-Elodie Perga soit reconnue co-directrice de thèse d'Irène Ma.

Le Conseil de faculté vote à main levée et prévise favorablement pour la co-direction de thèse d'Irene Ma.

16. 20 Ans de la Faculté

Marie-Elodie Perga enjoint les membres du Conseil de s'inscrire à la soirée du 2 juin, informe que chaque institut peut donner aux organisateur·trice·s la liste de quinze personnes à inviter et attend toujours le retour des visites des laboratoires de l'IDYST et de l'ISTE.

17. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps intermédiaire a appris que le FNS a décidé d'indexer les salaires des doctorant·e·s FNS mais n'as pas trouvé d'information sur internet, et donc reporte la question des membres du corps intermédiaires qui se demandent ce qu'il en est à l'UNIL.

Niklas Linde répond que le FNS s'est aligné sur les décisions prises par chaque Canton. Ceci signifie que les assistant·e·s sous contrat UNIL ont tou·te·s vu leur salaire augmenter de 1.4%, quelle que soient leurs conditions contractuelles. Il précise que la Direction de l'UNIL a pris à sa charge l'augmentation de janvier et février, car le FNS ne considère le salaire indexé qu'à partir de mars, tout comme elle a pris à sa charge la prime « vie chère », versée également aux doctorant·e·s FNS. Les correctifs sur les contrats FNS ont été fait avec les salaires mars.

Niklas Linde remercie les membres du Conseil pour leur participation, leur souhaite de joyeuses fêtes de Pâques et clôt la séance à 18h02.

Niklas Linde, Président